

Conditions d'utilisation de la visiophonie via Skype

Le centre pénitencier Bielefeld-Brackwede offre aux détenus la possibilité de réaliser la visiophonie à travers l'application de communication Skype. Pour cela on a installé dans la grande salle de visite « Besucherraum » une table de visite spécialement conçue avec moniteur, webcam et casque.

La visiophonie est utilisée pour maintenir, stabiliser et soutenir contacts dignes de soutien et s'adresse principalement aux visiteurs qui, en raison de l'éloignement physique, de leur état de santé, de leur situation financière ou d'autres raisons compréhensibles, ne peuvent pas se rendre ou peuvent se rendre qu'avec difficulté au centre pénitencier.

Afin d'effectuer la visiophonie, vous avez besoin d'un appareil capable de se connecter avec l'Internet avec l'application Skype installé, d'une webcam, d'un haut-parleur et d'un microphone, d'une connexion Internet et d'un compte utilisateur Skype.

Admission à la visiophonie

Le détenu doit solliciter à l'avance l'autorisation pour les personnes à utiliser la visiophonie. La candidature est vérifiée chez nous, en tenant compte des problèmes de sécurité et d'ordre de l'établissement ainsi que de l'éligibilité des contacts demandés.

Les personnes de contact doivent accepter les conditions d'utilisation par écrit et signer la déclaration de consentement. Le détenu joint la déclaration dûment remplie et signée avec une copie de votre pièce d'identité à la demande d'examen.

Aucune déclaration de consentement ou copie de pièce d'identité n'est requise pour les personnes âgées de moins de 16 ans.

L'organisation des rendez-vous

Les détenus autorisés peuvent utiliser la visiophonie une fois par mois. La visiophonie n'est possible que sur rendez-vous préalable. Le rendez-vous vous est attribué par téléphone par le personnel du service des visites (tél.: 0521 / 4896-230). La durée du rendez-vous est de 40 minutes. Un maximum de 3 personnes sont autorisées à participer en même temps au rendez-vous. Les enfants de moins de 4 ans ne seront pas comptés. Les noms de toutes les personnes qui participent à la visiophonie planifiée doivent être indiqués.

Exécution

Au moment planifié, un membre du personnel du service des visites contactera Skype avec le compte utilisateur "Bi-Bra2020" afin que vous puissiez établir une connexion avec le compte d'utilisateur que vous avez spécifié. À la demande du membre du personnel, veuillez présenter votre carte d'identité à la webcam afin de vérifier votre identité. Après avoir établi l'identité, le lien avec le détenu est établi et la visiophonie vidéo peut être effectuée.

La visiophonie Skype est surveillée optiquement par un employé. La connexion peut être interrompue après un avertissement, si la sécurité ou l'ordre de l'établissement sont mises en danger en raison de votre comportement ou celui du détenu. L'avertissement ne sera pas fait s'il est indispensable d'annuler immédiatement la séance de visiophonie. Un changement non autorisé de personne de contact entraîne généralement un arrêt immédiat de la séance de visiophonie.

Protection des données

En effectuant l'appel vidéo, les données du détenu ainsi que et celles de vos personnes de contact sont à la fois transmises par connexion Internet. L'établissement ne stocke pas les données.

Champ d'application

L'admission à la visiophonie via Skype et les conditions d'utilisation ci-dessus s'appliquent uniquement à la JVA Bielefeld-Brackwede.